



Conseil économique et social

Distr. générale
21 juillet 2008
Français
Original : anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2008

15-18 septembre 2008

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté, projet de calendrier et d'organisation des travaux

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale	3
Questions d'organisation et de procédure	3
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux	3
3. Programme de travail des sessions du Conseil d'administration de 2009	3
Questions relatives aux programmes et grandes orientations	3
4. Examen à mi-parcours du plan stratégique à moyen terme (PSMT) de l'UNICEF pour 2006-2009	3
5. Rapport sur la mise en œuvre du « système révisé d'allocation des fonds prélevés sur la masse commune des ressources », adopté par le Conseil d'administration en 1997	3
6. Coopération au titre des programmes de l'UNICEF	4
a) Approbation des descriptifs de programme de pays révisés examinés à la session annuelle de 2008	4
b) Projets de descriptifs de programme de pays	4
c) Examens à mi-parcours des programmes de pays	5
d) Recommandation relative à l'approbation d'une allocation de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour les programmes de pays approuvés	5

7.	Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF : rapport intérimaire sur le programme de travail 2006-2008 et proposition d'une prolongation d'un an	6
8.	Réunions récentes du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) : recommandations et décisions qui présentent un intérêt pour l'UNICEF	6
	Ressources, questions financières et budgétaires	6
9.	Plan stratégique à moyen terme : prévisions financières pour la période 2008-2011	7
10.	Application, aux fins de la protection du personnel et des locaux de l'UNICEF, des mesures de sécurité supplémentaires prescrites par l'ONU	7
11.	Financement des activités thématiques permettant la mise en œuvre du plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF	7
12.	Division du secteur privé : rapport financier et comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 2007	7
	Questions d'évaluation et d'audit	7
13.	Rapport sur la fonction d'évaluation, sur les résultats des grandes évaluations et sur les recommandations qui en sont issues	7
14.	Vérification interne des comptes	7
	Questions diverses et déclarations finales	8
15.	Questions diverses	8
16.	Adoption des projets de décision	8
17.	Déclarations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration . . .	8

Ordre du jour provisoire annoté

- 1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale**

Questions d'organisation et de procédure

- 2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux**

Pour suite à donner [E/ICEF/2008/16]

L'ordre du jour provisoire a été établi en concertation avec le Bureau, à partir du programme de travail adopté par le Conseil d'administration en 2007. Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la session après lui avoir apporté les modifications qu'il jugera nécessaires.

- 3. Programme de travail des sessions du Conseil d'administration de 2009**

Pour suite à donner [E/ICEF/2008/17]

Le programme de travail proposé répond aux décisions du Conseil d'administration et aux suggestions du secrétariat. Il a été établi en consultation avec le Bureau du Conseil et est présenté au Conseil pour examen et approbation. Une fois adopté, il servira de cadre pour établir l'ordre du jour des sessions du Conseil d'administration pour 2009, sous réserve des décisions du Conseil et des modifications proposées en consultation avec le Bureau du Conseil.

Questions relatives aux programmes et grandes orientations

- 4. Examen à mi-parcours du plan stratégique à moyen terme (PSMT) de l'UNICEF pour 2006-2009**

Pour suite à donner [E/ICEF/2008/18, E/ICEF/2008/19 et E/ICEF/2008/25]

L'examen à mi-parcours du PSMT permet au secrétariat et au Conseil d'administration d'évaluer les progrès réalisés à ce jour dans les cinq domaines d'intervention comme dans les stratégies intersectorielles et d'apporter des modifications au PSMT, en tenant compte de l'analyse des performances et de l'évolution du contexte dans lequel opère l'UNICEF. Seront jointes au rapport un ensemble d'annexes révisées concernant le PSMT et comprenant des tableaux de résultats, des indicateurs clés de performances et le mécanisme de suivi et d'évaluation. Le Conseil d'administration examinera également une proposition tendant à prolonger de deux ans le PSMT actuel, soit jusqu'à la fin de 2011.

- 5. Rapport sur la mise en œuvre du « système révisé d'allocation des fonds prélevés sur la masse commune des ressources », adopté par le Conseil d'administration en 1997**

Pour suite à donner [E/ICEF/2008/20]

Le secrétariat a établi ce rapport pour donner suite : à la décision 1997/18 (adoptée après examen du document E/ICEF/1997/P/L.17), aux termes de laquelle le Conseil d'administration a adopté le système révisé d'allocation des fonds prélevés sur la masse commune des ressources (aujourd'hui dénommée « ressources

ordinaires ») disponibles pour les programmes; et à la décision 2003/13, dans laquelle un examen périodique du système modifié était demandé.

6. Coopération au titre des programmes de l'UNICEF

a) Approbation des descriptifs de programme de pays révisés examinés à la session annuelle de 2008

Pour suite à donner

À sa session annuelle de 2008, le Conseil d'administration a examiné cinq projets de descriptifs de programme de pays couvrant la totalité du cycle de programmation pour le Bénin, le Niger, le Nigéria, la République du Congo et le Soudan. Les observations formulées ont été communiquées aux bureaux de pays compétents et les projets de descriptifs de programme de pays ont été dûment révisés et affichés sur le site Web de l'UNICEF, dans les six semaines qui ont suivi la session. Le Conseil d'administration approuvera ces descriptifs selon la procédure d'approbation tacite, à moins que cinq membres au moins n'informent par écrit le secrétariat qu'ils souhaitent examiner un programme de pays particulier.

b) Projets de descriptifs de programme de pays

Pour suite à donner

À cette session, le Conseil d'administration sera saisi de 10 descriptifs de programme de pays dont six couvrent la totalité du cycle de programmation. Ces documents sont présentés au Conseil pour examen et observations, et pour qu'il approuve le montant estimatif global des ressources ordinaires et des autres ressources du budget-programme. Les projets de descriptifs seront révisés à la lumière des observations faites lors de la session et affichés sur le site Web de l'UNICEF dans les six semaines suivant la session. Ils seront soumis au Conseil d'administration pour approbation, dans le cadre d'une procédure d'approbation tacite, à la première session ordinaire de 2009, à moins que cinq membres au moins n'informent par écrit le secrétariat, dans les six semaines suivant l'affichage d'un descriptif, qu'ils souhaitent porter devant le Conseil un programme de pays particulier.

Les six projets couvrant la totalité du cycle de programmation se répartissent comme suit :

Afrique de l'Est et Afrique australe

- Angola (E/ICEF/2008/P/L.18)
- Kenya (E/ICEF/2008/P/L.20)

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

- Côte d'Ivoire (E/ICEF/2008/P/L.21)

Amériques et Caraïbes

- Haïti (E/ICEF/2008/P/L.23)
- Venezuela (E/ICEF/2008/P/L.24)

Asie de l'Est et Pacifique

- Timor-Leste (E/ICEF/2008/P/L.26)

À cette session, le Conseil d'administration sera en outre saisi pour approbation de quatre projets de descriptifs de programme de courte durée (un à deux ans). Ces programmes de courte durée sont généralement établis de façon que le cycle de programmation de l'UNICEF puisse être harmonisé avec ceux des autres organismes ou que l'on dispose du temps nécessaire pour mettre la dernière main au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Les programmes de pays couvrant la totalité du cycle de programmation devraient être présentés au Conseil d'administration dans l'année qui suit leur achèvement. Les descriptifs de programme de courte durée se répartissent comme suit :

Afrique de l'Est et Afrique australe

- Burundi (2009) (E/ICEF/2008/P/L.19)

Afrique de l'Ouest et Afrique centrale

- Mauritanie (2009-2010) (E/ICEF/2008/P/L.22)

Europe centrale et orientale et la Communauté des États indépendants

- Bosnie-Herzégovine (2009) (E/ICEF/2008/P/L.25)

Moyen-Orient et Afrique du Nord

- Liban (E/ICEF/2008/P/L.27)

c) Examens à mi-parcours des programmes de pays

Pour examen

Ces résumés régionaux des examens à mi-parcours de programmes de pays en cours d'exécution rendent compte notamment des résultats obtenus, des enseignements tirés de l'expérience et des éventuels ajustements à apporter aux programmes de pays. Le Conseil est invité à examiner les rapports et à donner s'il y a lieu des instructions au secrétariat. Les quatre rapports ci-après seront examinés pendant la présente session :

- Afrique de l'Est et Afrique australe (E/ICEF/2008/P/L.14)
- Amériques et Caraïbes (E/ICEF/2008/P/L.15)
- Asie de l'Est et Pacifique (E/ICEF/2008/P/L.16)
- Europe centrale et orientale et la Communauté d'États indépendants (E/ICEF/2008/P/L.17)

d) Recommandation relative à l'approbation d'une allocation de fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour les programmes de pays approuvés

Pour suite à donner [E/ICEF/2008/P/L.28]

Le Conseil d'administration est prié d'approuver des fonds supplémentaires au titre des ressources ordinaires pour les programmes de pays approuvés afin de couvrir la période prévue en fonction de la révision des niveaux de planification des ressources ordinaires.

7. Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF : rapport intérimaire sur le programme de travail 2006-2008 et proposition d'une prolongation d'un an

Pour suite à donner [E/ICEF/2008/23]

À sa deuxième session ordinaire de 2005, le Conseil a adopté le programme de travail 2006-2008 du Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF à Florence (Italie). Le Conseil examinera les progrès réalisés et étudiera également une proposition tendant à prolonger le programme de travail d'un an.

8. Réunions récentes du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) : recommandations et décisions qui présentent un intérêt pour l'UNICEF

Pour examen [E/ICEF/2008/24]

Le présent rapport porte principalement sur l'application des décisions prises lors des vingtième et vingt et unième réunions du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), tenues en juin et décembre 2007 respectivement, et sur ce qu'il est prévu de faire pour donner suite aux décisions de la vingt-deuxième réunion du Conseil de coordination du Programme, tenue en avril 2008.

Ressources, questions financières et budgétaires

Ce groupe de questions consacré aux ressources, aux questions financières et aux questions budgétaires fera l'objet d'une mise à jour présentée oralement sur les mesures prises pour harmoniser et améliorer les méthodes de la budgétisation axée sur les résultats, en s'attachant particulièrement aux questions ayant trait aux indicateurs, aux cibles et aux classifications des coûts, conformément à la décision 2008/2 du Conseil d'administration relative au budget d'appui biennal pour l'exercice 2008-2009.

Outre les points de l'ordre du jour énumérés sous la rubrique Ressources, questions financières et budgétaires, le Conseil d'administration sera saisi de trois documents d'information complémentaires sur des points pour lesquels le Conseil avait précédemment souhaité être tenu informé. Ces documents ne seront examinés qu'à la demande spécifique d'au moins un membre du Conseil :

- Rapport intérimaire sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les comptes de l'UNICEF pour l'exercice biennal 2004-2005 [E/ICEF/2008/AB/L.9]
- Adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public [E/ICEF/2008/AB/L.10]
- Rapport sur l'utilisation des ressources ordinaires pour couvrir les dépassements de crédits relatifs aux projets terminés financés au moyen d'autres ressources [E/ICEF/2008/AB/L.4]

9. Plan stratégique à moyen terme : prévisions financières pour la période 2008-2011

Pour suite à donner [E/ICEF/2008/AB/L.5]

Conformément à la décision 2000/3 du Conseil d'administration, un plan financier à moyen terme est présenté en même temps que le plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF et les prévisions sur lesquelles il se fonde sont réexaminées et revues tous les ans. Ce rapport présente les prévisions financières pour la période 2008-2011, qui serviront à déterminer l'ampleur des ressources ordinaires à affecter aux programmes qui seront présentés pour approbation en 2009. Il est soumis au Conseil pour approbation.

10. Application, aux fins de la protection du personnel et des locaux de l'UNICEF, des mesures de sécurité supplémentaires prescrites par l'ONU

Pour suite à donner [E/ICEF/2008/AB/L.8]

Les ressources demandées au titre des dépenses de sécurité prescrites par l'ONU pour l'exercice biennal 2008-2009 ont été inscrites au budget d'appui biennal de l'UNICEF pour ce même exercice. Sont indiquées dans le présent document les dépenses supplémentaires qui sont propres à l'UNICEF dans le cadre du montant global des dépenses de sécurité des Nations Unies. Le Conseil d'administration est prié d'approuver les crédits additionnels demandés.

11. Financement des activités thématiques permettant la mise en œuvre du plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF

Pour examen [E/ICEF/2008/22]

Le présent rapport fait suite au rapport sur le financement par thème au titre du plan stratégique à moyen terme, qui a été examiné à la première session ordinaire de 2006.

12. Division du secteur privé : rapport financier et comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Pour examen [E/ICEF/2008/AB/L.6]

Ce rapport est présenté au Conseil tous les ans, pour débat et observations.

Questions d'évaluation et d'audit

13. Rapport sur la fonction d'évaluation, sur les résultats des grandes évaluations et sur les recommandations qui en sont issues

Pour examen [E/ICEF/2008/21]

Ce rapport a été établi conformément à la décision 2008/4 du Conseil d'administration, dans laquelle le Conseil a prié l'UNICEF de lui rendre compte chaque année de ses activités d'évaluation et des conclusions et recommandations qui en sont issues.

14. Vérification interne des comptes

Pour examen [E/ICEF/2008/AB/L.7]

Le rapport annuel du Directeur de l'audit interne portant sur les activités du Bureau de la vérification interne des comptes menées en 2007 est présenté au

Conseil d'administration pour examen. Comme il l'a demandé dans ses décisions 2006/18 et 2007/17, le Conseil sera également saisi, pour information, des réponses distinctes données par la direction aux questions essentielles et récurrentes recensées dans le rapport annuel, et notamment d'explications quant au fait qu'il n'a pas été donné suite à certaines conclusions pendant 18 mois ou plus, selon qu'il conviendrait.

Questions diverses et déclarations finales

15. Questions diverses

Le Conseil examinera au titre de ce point de l'ordre du jour toute autre question qu'il jugera appropriée.

16. Adoption des projets de décision

17. Déclarations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

Annexe

Projet de calendrier et d'organisation des travaux de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration

15-18 septembre 2008*

Lundi 15 septembre

Matin 10 heures-13 heures	<i>Point 1</i>	Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
	<i>Point 2</i>	Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
	<i>Point 4</i>	Examen à mi-parcours du plan stratégique à moyen terme (PSMT) pour 2006-2009
Après-midi 15 heures-17 heures	<i>Point 4 (suite)</i>	Examen à mi-parcours du plan stratégique à moyen terme (PSMT) pour 2006-2009
	<i>Point 5</i>	Rapport sur la mise en œuvre du « système révisé d'allocation des fonds prélevés sur la masse commune des ressources », adopté par le Conseil d'administration en 1997
17 heures-18 heures		<i>Consultations</i>

Mardi 16 septembre

Matin 10 heures-13 heures	<i>Point 6</i>	Coopération au titre des programmes de l'UNICEF
		a) Approbation des descriptifs de programme de pays révisés examinés à la session annuelle de 2008
		b) Projets de descriptifs de programme de pays
		c) Examens à mi-parcours des programmes de pays
Après-midi 15 heures-17 heures	<i>Point 13</i>	Rapport sur la fonction d'évaluation, sur les résultats des grandes évaluations et sur les recommandations qui en sont issues
	<i>Point 7</i>	Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF : rapport intérimaire sur le programme de travail 2006-2008 et proposition d'une prolongation d'un an
17 heures-18 heures		<i>Consultations</i>

* Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus tôt que prévu, le Conseil d'administration passera au point suivant et réaménagera le calendrier de ses travaux en conséquence.

Mercredi 17 septembre

Matin 10 heures-13 heures	<i>Point 14</i>	Vérification interne des comptes
	<i>Point 9</i>	Plan stratégique à moyen terme : prévisions financières pour la période 2008-2011
	<i>Point 10</i>	Application, aux fins de la protection du personnel et des locaux de l'UNICEF, des mesures de sécurité supplémentaires prescrites par l'ONU
	<i>Point 12</i>	Division du secteur privé : rapport financier et comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 2007
Après-midi 15 heures-17 heures		Session de réflexion spéciale consacrée à la promotion des politiques et aux partenariats en faveur des droits de l'enfant
17 heures-18 heures		<i>Consultations</i>

Jeudi 18 septembre

Matin 10 heures-13 heures	<i>Point 11</i>	Financement des activités thématiques permettant la mise en œuvre du plan stratégique à moyen terme de l'UNICEF
	<i>Point 8</i>	Réunions récentes du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) : recommandations et décisions qui présentent un intérêt pour l'UNICEF
	<i>Point 3</i>	Programme de travail des sessions du Conseil d'administration de 2009
Après-midi 15 heures-18 heures	<i>Point 15</i>	Questions diverses
	<i>Point 16</i>	Adoption des projets de décision
	<i>Point 17</i>	Déclarations finales de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration